

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 28 MARS 2018

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 28 mars 2018*

Aujourd'hui, à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 177 Loi n<sup>o</sup> 1 sur les crédits, 2018-2019

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.